— HEAD Genève

Bachelor HES-SO en Design HEAD - Genève

Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

DESCRIPTIF DE MODULE

Année académique : 2023-2024

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur
Titre du module	Théorie 1
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	11TH1
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 1
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Sans prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Histoire et théorie de l'architecture d'intérieur 1 :
	Acquérir les bases de l'analyse architecturale et plus spécialement, des espaces intérieurs.
	Acquérir les fondements d'une théorie de l'architecture d'intérieur dans ses relations avec celles de l'architecture et du design d'espace.
	Connaître les principaux jalons de l'histoire de l'architecture et de l'habitation, du néolithique au début du XVe siècle.
	Comprendre les relations entre architecture d'intérieur, conception de l'espace et habitation.
Contenu et formes d'enseignement	Histoire et théorie de l'architecture d'intérieur 1 :
	Le cours porte sur les concepts fondamentaux de l'architecture d'intérieur ainsi que sur l'histoire de l'architecture, de son origine au début du XVe siècle.
	L'enseignement s'appuie sur l'étude de documents historiques, avec une approche spécifique su les enjeux de l'habitat et de l'architecture d'intérieur.
	Présentation de méthodes d'analyse architecturale et d'investigation lexicale.
Modalités d'évaluation et validation	Histoire et théorie de l'architecture d'intérieur 1 :
	Une évaluation portant sur le kick-off a lieu à la fin de celui-ci. Elle consiste en une présentation orale durant le dernier cours avant le jury du kick-off et un dossier présentant l'analyse architecturale d'un bâtiment. L'oral et le dossier doivent mettre l'accent sur l'intérieur du bâtiment analysé. L'originalité de l'approche et le recours aux documents personnels produits dans les autres cours du kick-off sont privilégiés. L'oral et le dossier donnent lieu ensemble à une note unique.
	Un travail de prise de notes et de synthèse est mené tout au long du semestre et donne lieu à un dossier portant sur le contenu du cours. L'aptitude à dépasser la collection de faits et de dates, pour rendre compte de l'articulation conceptuelle du cours, l'apport de documents et d'analyses personnels ainsi que l'originalité de l'iconographie sont les principaux critères d'évaluation de ces dossiers.
	Le rangement des espaces communs et personnels, ainsi que l'assiduité et la participation aux enseignements font parties des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La note finale correspond à la moyenne des notes obtenues pour chaque exercice.
	Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, précise la nature du recours à ces applicatifs.
	Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne de 4 au minimum. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalité de remédiation et de répétition	Remédiation : possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). Elle consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai fixé par le calendrier académique.
	Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.

Enseignant-e-x	Sébastien Grosset
Responsable du module	Javier Fernandez Contreras
Descriptif validé le	18.07.2023
Par	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

^{*} Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.